



MONSIEUR LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION

RABAT

CONFIDENTIEL

DESTINATAIRE PRINCIPAL : CAB/1- CAB/2- SG/4- DG/8/1

FAX N°: F/ 378 /OK

DATE: 18 Juillet 2014

PAGE(S):

OBJET : Question nationale/Note de briefing du Département juridique.

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint, une note de briefing préparée à l'attention du Conseiller Juridique des Nations Unies, en relation à différents aspects de la question du Sahara marocain, discutés récemment, entre le Secrétariat de l'ONU et le "polisario", ainsi que les "résultats finaux" de ces discussions.

Cette note confidentielle a été remise à cette Mission par une source amie au Secrétariat.

La note précise que le "polisario" a évoqué ces questions pour un "traitement égal/statut égal".

Ci-après les manœuvres du "polisario" et le "résultat de ses discussions" avec OLA et le Secrétariat, tels que contenus dans cette note:

1. Tampon des documents de voyage du personnel des Nations Unies:

- Le "polisario" n'y insisterait pas à condition que la MINURSO évite les tampons de la partie marocaine.
- Il a été agréé, en principe, que l'ONU évitera tout voyage officiel à partir/vers le Sahara, sauf à partir de villes à l'intérieur du Maroc (Casablanca/Rabat). Les fonctionnaires de la MINURSO seront instruits de suivre la même pratique pour leurs déplacements personnels.
- Cette solution sera discutée "et espérons-le" complètement résolue, lors de la réunion du Représentant spécial avec le "polisario" à Tindouf, avant la fin de son mandat.

2. Arrêt de l'exploitation des ressources naturelles du Sahara par le Maroc:

- OLA et l'ONU ont toujours maintenu, le statut du Sahara comme " territoire non-autonome", et "les droits légaux de son peuple sur ses ressources naturelles".
- Toutefois, il revient aux Etats membres et aux organes intergouvernementaux de respecter ces principes.

3. Arrêter d'utiliser la désignation "Laayoune, Maroc" en tant qu'adresse de la MINURSO:

- OLA a suggéré que le DPKO doit plutôt, utiliser "Laayoune à travers Casablanca, Maroc" pour éviter les problèmes avec les deux parties.

4. Changer les codes de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe (CEE), qui listent les ports de Laayoune et Dakhla sous le Maroc (ainsi que sous le " Sahara occidental"):

- OLA va contacter la CEE pour lui clarifier le statut du Sahara à l'ONU.

5. S'assurer que le "Sahara occidental" est désigné correctement dans toutes les cartes des Nations Unies et dans d'autres contextes:

- OLA s'est assuré que toutes les cartes des Nations Unies désignent clairement et correctement "le Sahara occidental" en tant que territoire séparé. OLA a, également, confirmé que le Groupe d'Experts des Nations Unies sur les noms géographiques, utilise la même désignation.

6. Le "polisario" souhaite que la circulation de ses lettres en tant que documents officiels du Conseil de Sécurité puisse reprendre:

- Il s'agit, selon les règles de procédure, d'une prérogative des seuls Secrétaire Général et Etats membres des Nations Unies.
- Les lettres du "polisario" ne peuvent être distribués en tant que documents officiels, qu'à travers un Etat membre.
- Sinon, ces lettres pourront être circulées officieusement, à la discrétion du Président du Conseil.
- Un Etat membre doit sponsoriser le "polisario" pour organiser une conférence de presse ou stakeout.

Commentaires:

- Les références au "territoire non autonome" et aux ressources naturelles s'inscrivent dans le sillage de l'orientation partisane du rapport du Secrétaire Général d'Avril dernier et procèdent d'un état d'esprit hostile au Maroc au sein du Secrétariat.
- Cette note confirme que le "polisario" se focalise actuellement sur des aspects d'ordre juridique et de "souveraineté" et cherche à "obtenir un traitement égal avec le Maroc".
- Elle dévoile la compréhension et la complaisance du Secrétariat vis-à-vis des manœuvres du " polisario", ainsi qu'une disponibilité à les accommoder.
- Cette quête du "polisario" pour un "traitement paritaire" avec le Maroc ouvre un nouveau front diplomatique qui augure de batailles ardues sur les aspects juridiques et les attributs de souveraineté, aussi bien avec les adversaires de notre intégrité territoriale, qu'avec le Secrétariat et la MINURSO. Ce qui appelle une plus grande vigilance tant à New York qu'à Laayoune.
- Dans cette perspective, il serait hautement souhaitable de préparer, dans les meilleurs délais possibles, un argumentaire consolidé afin de l'opposer au Secrétariat pour contrer ses dérives dangereuses.



Haute Considération
L'Ambassadeur, Représentant Permanent

Omar HILALE

Further to the previous briefing notes outlining the salient issues confronting MINURSO, the following additional points summarize the final outcome of the series of recent UNHQ meetings between the UN and the Frente Polisario (FP) culminating with the meeting between Mulet (ASG-DPKO) and Boukhari (FP) on 3 July.

- The FP would not insist on imposing its new passport stamping procedure in respect of UN and MINURSO personnel (east of the berm) as long as MINURSO avoided getting similar stamps from the Moroccan side.
- It was agreed, in principle, that the UN would avoid any official travel to/from Western Sahara other than from locations within Morocco (Rabat and/or Casablanca). MINURSO personnel will also be given guidance to the same effect in regard to their unofficial/personal travel.
- This agreed way forward will be discussed and hopefully fully resolved by the current SRSG at his meeting with the FP in Tindouf before his mandate ends this month.

The other "equal treatment/equal status" issues raised by Frente Polisario and the Secretariat's response thereto are as follows:

- To stop the exploitation of the natural resources of the Western Sahara by Morocco -- OLA and the UN have consistently maintained the status of Western Sahara as a non-self-governing territory and the legal rights of its people to its natural resources. However, it is for Member States and the inter-governmental organs to ensure respect for these legal principles.
- To stop using the designation "Laayoune, Morocco" as MINURSO's address -- OLA has suggested that DPKO should instead use "Laayoune through Casablanca, Morocco" to avoid problems with both parties.
- To change the UN Economic Commission for Europe (UNECE) Codes listing Laayoune and Dakhla ports under Morocco (as well as under Western Sahara) -- OLA will reach out to UNECE to clarify the status of Western Sahara in the UN.
- To ensure that Western Sahara is designated properly in all maps and other contexts -- OLA had checked all UN maps, and found that Western Sahara was clearly and correctly designated as a separate territory. OLA had also confirmed that the UN Group of Experts on geographical names also clearly and correctly designated Western Sahara as a separate territory.
- FP's wish to resume circulating its letters as official Security Council documents -- Only the SG and Member States have the right to circulate official documents in the Security Council pursuant to its provisional rules of procedure. FP's letters could thus only be circulated as official documents at the request and under cover of a transmittal letter from a Member State. Alternatively, they could be circulated informally at the discretion of the Council President. Similarly, a Member State would need to sponsor FP in order for its representatives to join the press conference or stake-out.